La Caisse des écoles

Avec un budget global d'environ 135 000 € abondé par la Ville, la Caisse des Écoles reste un partenaire clé des établissements scolaires et des familles. Elle réunit élus, chefs d'établissement et représentants des fédérations de parents d'élèves.

La Caisse des écoles a financé pour l'année scolaire 2024/2025 :

- Les **projets pédagogiques** des écoles : 69 000 €,
- Le **Critérium des jeunes conducteurs** : 8 640 €,
- La **dotation** d'un jeu et d'un livre à chaque enfant entrant en CP et d'une calculatrice spéciale collège pour chaque enfant entrant en 6e : 11 200€,
- Le financement d'un **spectacle de Noël** pour tous les enfants : 15 125 €,
- Le financement d'un **séjour** 3 jours/2 nuits au domaine de Chamarande pour 6 classes élémentaires : 21 000 €,
- **Budget inclusion** *(achat de jeux et matériels pour les enfants en situation de handicap)* : 2 235 €,

Caisse des Écoles de MORANGIS

Restez informé de l'actualité et retrouvez toutes les infos de votre ville sur

www.morangis91.com

© Mairie de Morangis - Septembre 2025 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MAIRIE DE MORANGIS
12 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
BP98- 91423 MORANGIS CEDEX
01 64 54 28 28
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

MORANGIS
Lettre du Maire
SPÉCIALE ACCUEIL
PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRE
N°3 - SEPTEMBRE 2025

ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers parents

Une nouvelle rentrée à Morangis pour nos 1 700 petits Morangissois, qui ont repris le chemin de l'école après deux mois de pause bien méritée.

Comme chaque année, les agents de la mairie et la communauté éducative se sont mobilisés pour les accueillir et les accompagner au mieux, chacun dans leur rôle, afin que cette nouvelle année soit une réussite, tant sur le plan éducatif qu'humain.

Nous saluons l'arrivée de Madame Michel, notre nouvelle Inspectrice de l'Éducation nationale, qui saura relever les défis éducatifs à Morangis *(qu'il s'agisse des effectifs scolaires ou des projets pédagogiques)* et permettra à nos enseignants de continuer à transmettre des savoirs essentiels à nos enfants, sans oublier les règles essentielles de la vie en communauté.

Malgré les dégradations survenues durant l'été, nos écoles ont pu faire peau neuve à temps, grâce à l'engagement et au professionnalisme du personnel communal et des entreprises partenaires. Aux côtés des enseignants et des élèves, nos agents - qu'ils aient la charge de la restauration, du périscolaire, de l'extrascolaire ou de l'entretien - œuvrent chaque jour pour garantir un environnement propice à l'épanouissement de tous.

Belle année scolaire à toutes et à tous !

Sincèrement vôtre

Madame Le Maire,
Brigitte Vermillet

Bilan de la rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée de façon sereine. Les enfants des petites sections et leur famille ont une nouvelle fois bénéficié d'un accueil privilégié autour d'un petit-déjeuner.

Quelques chiffres

- Une fermeture de classe à l'école primaire Nelson Mandela,
- Une ouverture de classe à l'école maternelle les Acacias,
- 1 690 élèves inscrits dans les écoles publiques de la ville (620 enfants en maternelle + 1 070 élèves en élémentaire),
- 134 enfants morangissois sur 366 élèves accueillis à l'école Saint-Joseph.

Les compétences de la ville

La ville est propriétaire des locaux des écoles maternelles et élémentaires. Elle en assure la construction, les réparations, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement. Elle peut organiser des activités éducatives, sportives et culturelles en complément du programme scolaire. Le maire est par ailleurs responsable du personnel non enseignant, *(ATSEM, animateurs, infirmière scolaire municipale, ...)*. Il appartient à l'État *(ministère de l'Éducation nationale)* la charge des programmes scolaires, la gestion des personnels enseignants et personnel de l'Éducation nationale.

Reconduction du Projet éducatif territorial et de la Convention

Au dernier trimestre 2025, la Ville de Morangis va renouveler son Projet Éducatif Territorial - *PEdT* et le Plan mercredi et sa Convention Territoriale Globale *(CTG)*. L'élaboration de ces renouvellements a fait l'objet de temps de travail partagés entre la ville et ses partenaires *(Éducation Nationale, Fédérations de parents d'élèves, Association, MJC, CAF...)*

Le PEdT

est un cadre local regroupant les acteurs éducatifs pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie éducative cohérente et pour favoriser la complémentarité des temps éducatifs tout au long du parcours de l'enfant et du jeune. Le plan mercredi est un label qui atteste et garantit un haut niveau de qualité des temps périscolaires, en particulier le mercredi.

La CTG

conventionnée par la CAF, proposera des objectifs et des actions sur les axes suivants : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Animation de la vie sociale, Logement, Handicap et Accès aux droits.

Dégradations, violences, incivilités : STOP !

L'année scolaire 2024/2025 a fait l'objet d'une recrudescence d'actes d'incivilités, de violences, de dégradations sur la voie publique et au sein de nos écoles : tentatives d'incendie, insultes et menaces sur des enfants et/ou des personnels, destruction de matériels, destruction de mobilier, dégradation du bâti, avec comme point d'orgue le vandalisme de 4 classes cet été à l'école Herriot.

Les dégradations dans l'établissement ont nécessité une intervention urgente de notre société d'entretien durant une dizaine de jours, mobilisant 10 agents pour nettoyer les sols, les murs et le mobilier. Des travaux de peinture et d'électricité sont prévus aux vacances de la Toussaint. Grâce au travail accompli, les enfants et les enseignants ont pu faire leur rentrée dans de bonnes conditions. Cela représente un coût total de 55 000€ sans compter les nombreuses heures de travail qui auraient pu être employées à d'autres travaux.

En fin d'année scolaire dernière, l'équipe municipale, accompagnée des représentants de la Police Nationale, des Pompiers, de la Police Municipale et des cadres des services municipaux, est allée à la rencontre de l'ensemble des enfants scolarisés en classe de CM1 et de CM2 pour faire de la prévention. L'objectif était d'alerter et responsabiliser les élèves.

Dans la continuité de cette démarche et sur proposition d'une enseignante, un groupe de travail (municipalité/communauté éducative) va être créé pour élaborer une charte des bons comportements à adopter à l'école à destination des élèves.

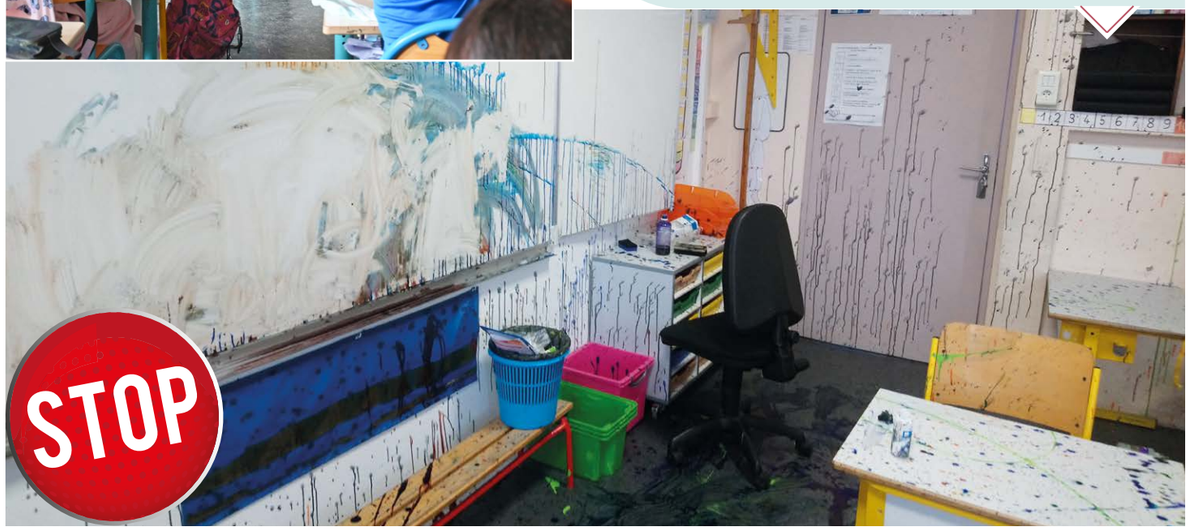

Bilan rentrée 2025

Un nouveau prestataire de restauration

Depuis le 2 juin 2025, la société Dupont Restauration est devenue le partenaire de la Commune pour la livraison de denrées alimentaires et l'accompagnement des équipes d'office dans la préparation des repas à destination des enfants des écoles et des accueils de loisirs.

Ce nouveau marché de restauration a intégré quelques nouveautés :

• Un seul choix au niveau du plat protidique est proposé aux élèves en élémentaire contre 2 précédemment. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire organisée dans les offices. Elle permet également de pouvoir continuer de proposer aux familles des repas à tarif raisonné.

• Pour tous les enfants *(maternels et élémentaires)*, il sera proposé, selon la composante, une association culinaire. Un accompagnement de légumes sera ainsi servi avec un féculent, encourageant la découverte des saveurs tout en s'assurant que l'enfant mange tout ou une partie du plat chaud. Une initiative qui vise également à réduire les déchets.

• Chaque mois, retrouvez les menus de la cantine sur IMAGINA. Téléchargeables sur votre smartphone ou directement en vous rendant sur le site de la ville *www.morangis91.com*

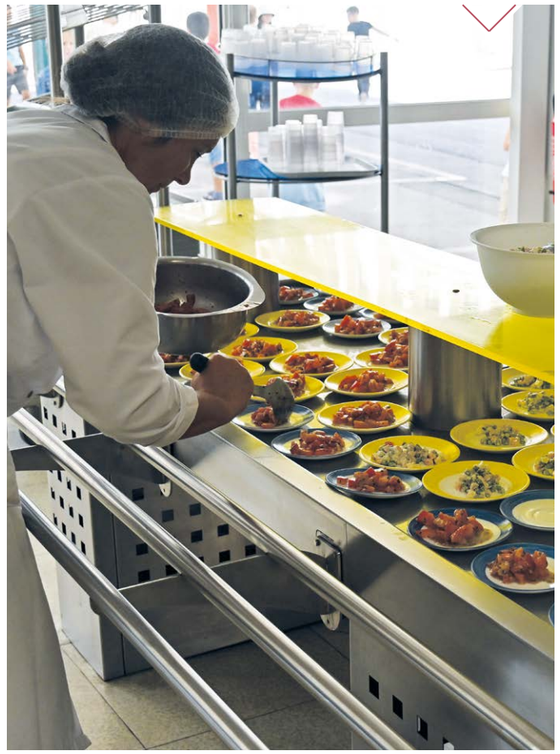

À vos côtés :

• Le Service Enfance-Éducation-Jeunesse reste votre interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives aux temps péri et extrascolaire. N'hésitez pas à envoyer un message à *enfance-education@morangis91.com*

• Votre enfant est atteint d'un trouble de la santé ou d'une maladie de longue durée et sa vie en collectivité *(école, accueil de loisirs)* doit être adaptée ? Un projet d'accueil individualisé *(PAI)* peut être établi. Vous pouvez être accompagné pour sa mise en place par notre infirmière Municipale : *m.passicos@morangis91.com*

• Vous avez une question ou besoin d'une information, contactez la Médiatrice au service des familles au numéro suivant : *06 03 36 17 14*

• Le Portail Morangissois regroupe toutes les informations concernant les inscriptions, les accueils de loisirs, la facturation ou bien les plannings : *https://portail-morangis91.ciril.net*

• Vous pouvez aussi consulter en ligne :
- Le guide pratique de la rentrée scolaire *(également disponible au Guichet Unique)*,
- Le règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaires.

• Depuis la rentrée, Véronique Michel est la nouvelle inspectrice académique de la circonscription. Retrouvez ses missions dans le magazine municipal n°287. Pour toute question relative au temps scolaire, l'Inspection de l'Éducation Nationale est votre interlocuteur privilégié : *35 rue de Savigny, 91420 Morangis - 01 60 49 16 60*

Retrouvez le guide pratique de la rentrée scolaire au Guichet Unique